

Gilbert PERUGINI

CUERS AVENIR 2014

Bilan DE MANDAT

Cuersoises, Cuersois,

Depuis 6 ans, j'ai l'honneur d'être le Maire de tous les Cuersois, sans distinction politique ou d'autres considérations d'étiquette. En tant que 1er magistrat de la ville, j'ai toujours été présent, disponible et à l'écoute de mes concitoyens. Il m'est arrivé parfois de ne pas répondre favorablement aux demandes de certains d'entre vous, mais j'ai toujours pris le temps d'expliquer les raisons de mes décisions.

Malgré la situation financière catastrophique de la commune à notre arrivée, et la crise mondiale de 2008, j'ai tenu à respecter les engagements que j'avais pris durant ma campagne, notamment en matière de rétablissement des finances locales.

Tous les investissements réalisés durant mon mandat l'ont été sans augmentation de la fiscalité ni recours à l'emprunt.

Vous trouverez dans cette brochure, le bilan réel de mes actions durant ces 6 années, classé par grands thèmes.

Entouré d'une équipe renouvelée, compétente et disponible, ouverte à toutes les sensibilités, si les Cuersoises et Cuersois me font à nouveau confiance, je continuerai à agir avec la même énergie et comme seule motivation l'intérêt de notre commune.

Je vous donne rendez-vous, le :

**Vendredi 28 février 2014
à 18h00 au Restaurant scolaire**

pour vous présenter mes colistiers
et mes engagements pour ce prochain mandat.

→ LES FINANCES

Le bilan de la gestion financière de la ville par la municipalité PERUGINI est très satisfaisant.

Réduction de l'endettement de la ville.

A son arrivée en 2008, l'équipe municipale a trouvé une situation financière catastrophique laissée par la municipalité GUIGOU - CABRI.

L'endettement consolidé tous budgets confondus : Budgets ville + eau + assainissement + CCAS + ZAC des Défens **était de 21,5 millions d'euros.**

Au 31 décembre 2013, cette dette a été **ramenée à 14,3 millions d'euros, soit une diminution de 33,5 %.** Le remboursement annuel s'élève à 1,9 millions d'euros : plus de 1,2 millions d'euros de capital et 730 000 € d'intérêts.

ENDETTEMENT :

2007 : 21,5 millions

2618 €/ hab.
(8277 habitants)

2013 : 14,3 millions

1394 €/ hab.
(10246 habitants)

Soit une baisse
de 46,75%

Maîtrise des dépenses et capacité d'autofinancement

La gestion rigoureuse sur le mandat des charges de fonctionnement de la ville a permis, dès la 3^{ème} année, de restaurer une **capacité d'autofinancement nette positive** (annuité d'emprunt payée) alors qu'elle a été négative pendant les 2 mandats de la municipalité GUIGOU - CABRI.

→ Cette capacité d'autofinancement a permis de financer tous les investissements réalisés pendant le mandat, sans avoir recours à l'emprunt. Voici les principaux :

- Acquisitions immobilières,
- Travaux gymnase,
- Création de plateaux multisports,
- Rénovation du tennis municipal,
- Création du nouveau skatepark,
- Travaux de voirie

Elle a permis aussi de renouveler les équipements urbains, les aménagements de sécurité, le parc informatique et la mise à disposition de tableaux interactifs dans les écoles.

Le montant total des investissements sur le mandat s'élève à **17 millions d'euros.**

Tous ces investissements ont été réalisés sans recours à de nouveaux emprunts, ni à la hausse de la fiscalité : ainsi les taux d'imposition sur les taxes locales ont légèrement diminués et la pression fiscale communale n'a pas augmenté.

C'est donc la gestion rigoureuse des finances de la ville qui a permis que la mise sous tutelle, préconisée par Monsieur le Préfet en 2008 et recommandée par la Chambre Régionale des Comptes soit évitée, et que, la capacité d'autofinancement soit restaurée.

→ SECURITE DES BIENS ET DES PERSONNES

Les outils administratifs et les moyens techniques

- **Nouvelle localisation** en centre-ville du service de la Police municipale : locaux modernes et plus spacieux beaucoup plus adaptés que les anciens ;
- **Création d'un CLSPD** (Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance) qui œuvre pour apporter des solutions en matière de prévention à tous les problèmes de sécurité ;
- **Création d'une convention de coordination** avec les forces d'Etat permettant une coordination des missions de la Police municipale avec la Gendarmerie ;
- **Installation d'un centre de vidéo-protection urbain** au sein du poste de la Police municipale, au 1^{er} étage avec un accès direct interne, des moyens techniques adaptés (serveur numérique, informatique, écran multimédias, ...) et des moyens opérationnels humains (recrutement de 3 vidéo - opérateurs (vision en direct des caméras) ;
- **Création d'un plan pluriannuel de développement du parc de caméras** le faisant passer de 4 à 9 durant ce mandat ;
- **Création « Opération tranquillité vacances »** : Service gratuit de contrôle visuel des domiciles ;

Le service Police municipale



- **Moyens humains :**
Le service de la Police municipale est passé à 14 personnes : 9 agents (au lieu de 5) plus 3 vidéo opérateurs et 2 au secrétariat.

• Réorganisation des amplitudes horaires :

Avant	Actuellement
8h00 - 12h00 et 13h30 - 17h00 Du lundi au vendredi	Du lundi au jeudi de 7h30 à 19h30 en journée continue. Vendredi de 6h à 19h30 en journée continue. Samedi de 9h à 19h30 en journée continue.

En période estivale, présence suivant les manifestations : le dimanche, les jours fériés et la nuit.

• Moyens techniques :

- **Remplacement de 2 véhicules vétustes**
- Equipements destinés à la mise en fourrière des chiens errants (véhicule, cage de stockage)
- 1 cinémomètre (radar), 1 éthylotest électronique (alcoolémie)
- PVE (procès-verbal électronique).

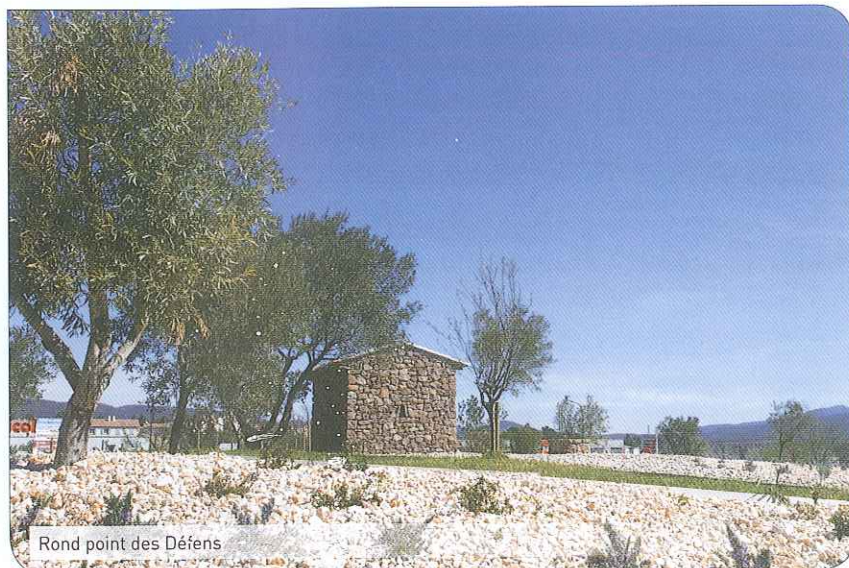
Les outils de prévention

- Elaboration d'un plan communal de sauvegarde (P.C.S) de la ville + document d'information sur les risques majeurs (D.I.C.R.I.M.) accessible à l'accueil de la Mairie, à la Police municipale et sur le site de la ville.
- Renforcement de la Police municipale sur les points des écoles qui présentent un danger ainsi que sur les marchés, vide-greniers, foires, événements.

→ CADRE DE VIE ET TRAVAUX

Depuis 2008, les principales réalisations ont porté sur l'amélioration du cadre de vie

- **Réalisation du rond-point des Défens en partenariat avec le Conseil Général du Var** Cabanon, plantation, éclairage.
- **Réaménagement de l'entrée sud, Quartier les Couestes 819 130 €**
Giratoire, trottoirs, aménagement paysager, éclairage, mobilier urbain
- **Réaménagement de l'entrée nord, Quartier Pas Redon 1 427 000 €**
Déplacement voiries, giratoire, aménagement paysager, éclairage, équipements urbains, PAV
- **Réfection totale du jardin d'enfants Place Mitterrand**
 - Travaux d'aménagement **38 000 €**
 - Mise en conformité des jeux **15 000 €**
- **Création d'espaces canins**
- **Plan pluriannuel de taille des platanes**
- **Mise en place de PAV**
(Points d'apports volontaires) pour ordures ménagères sur l'ensemble de la commune
- **Mise en place d'abris-bus** par le Conseil Général du Var



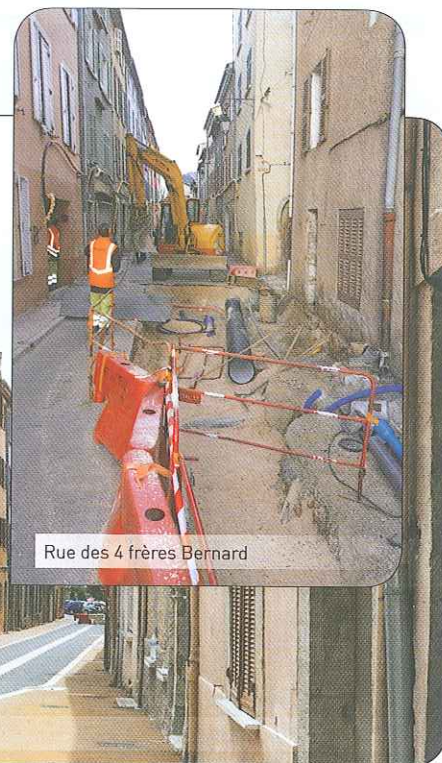
Rond point des Défens



Jardin d'enfant

Travaux de voirie :

- Réfection du Chemin des Charrettes 238 800 €
- Réaménagement : Rue des 4 frères Bernard 1 513 227 €
Place Clémenceau Rue du Souvenir français
Parking du cimetière, parking du crématorium.



- Aménagement de la rampe d'accès et des allées du cimetière 38 000 €
- Restructuration de l'Avenue de Lattre de Tassigny,
Amélioration de l'entrée principale du collège « la Ferrage » 853 900 €
(sécurité et circulation)



- Réaménagement place Mirabeau et rue
Maréchal Leclerc de Hauteclocque. 337 600 €
(voirie, eau, assainissement et pluvial)
- Aménagement chemin des « Garrigues » et
des « Trébaudels » 1 700 000 €

Ne sont citées que les principales réalisations.

→ URBANISME - AMENAGEMENT

Le projet d'urbanisation du quartier du « Pas Redon »



Rond-point du Pas Redon

Par délibération du Conseil municipal du 20 décembre 2007, M. CABRI (Maire de Cuers à l'époque) ouvrait à l'urbanisation environ 17 hectares au lieu-dit du « Pas Redon » afin de créer un nouveau quartier et de réaliser environ 450 logements. Le groupe PERUGINI avait voté contre cette délibération.

A notre arrivée en 2008, nous étions dans l'obligation de gérer cette ouverture à l'urbanisation, accordée par nos prédécesseurs.

Malgré les contraintes liées aux règles d'urbanisme, nous avons cherché à faire du quartier du « Pas Redon » un lieu agréable : grande avenue, espaces verts, équipements urbains modernes.

Un nouveau groupe scolaire maternelle et primaire remplacera l'école vétuste « Jean Moulin » et accueillera les nouveaux élèves.

Le projet d'urbanisation du quartier des « Peireguins »

Par délibération du Conseil municipal du 28 janvier 2004, l'ancienne municipalité a ouvert à l'urbanisation le Quartier des « Peireguins », avec une convention de veille et de maîtrise foncière.

Ce projet a été retardé et décalé pendant toute la durée du mandat afin de mieux gérer cette urbanisation importante.

P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme)

Lancé en 2009, le PLU est réalisé à 70 %. La municipalité s'est adjoint le concours du cabinet Luyton en organisant :

- De nombreuses réunions avec les services de l'Etat,
- Une exposition diagnostic et état de l'environnement (novembre et décembre 2011) ;
- Une réunion publique (13 décembre 2011).

Le but recherché dans l'élaboration de nouveau PLU est de diminuer les zones à urbaniser déjà prévues dans le P.O.S et de créer de nouvelles zones d'activité.

Le projet de La Pouverine

Grâce à la révision du P.O.S. en 2008, la construction de la 1^{ère} structure au profit de l'association pour autistes « AIDERA » va voir le jour. La pose de la 1^{ère} pierre a eu lieu le 15 février 2013.

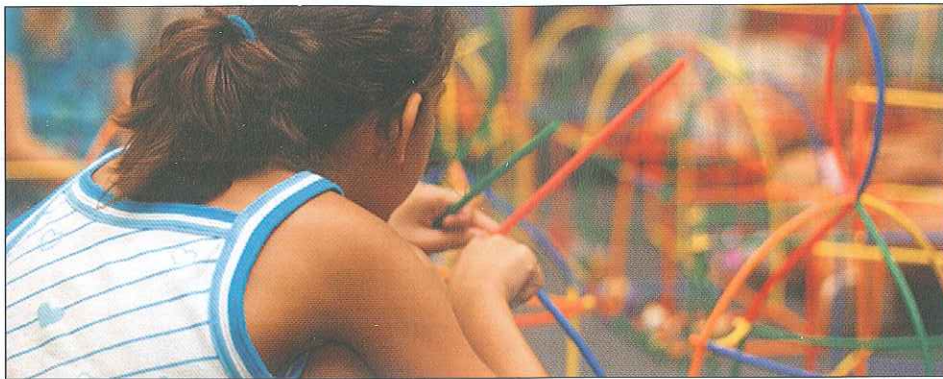
Une 2^{ème} structure « IME Les Morières » suivra. Le dossier est en cours de finalisation auprès de l'Agence régionale de santé (ARS).

Le projet de la carrière du Puy

Le projet initié par la commune, comprenant une résidence de loisirs, un hôtel quatre étoiles, une salle polyvalente, un théâtre de verdure et un parcours santé, a été attaqué devant le Tribunal Administratif par des élus de l'opposition. Depuis, le Tribunal a débouté la demande en annulation et le projet sera bientôt relancé.

→ AFFAIRES SCOLAIRES

Depuis 2008



- **Mise en place d'une structure modulaire à l'école bilingue** afin de créer une classe supplémentaire : structure modulaire de 72 m² pour un coût de 57 527€. Reconstruction d'un bâtiment de stockage, et mise en place d'un escalier hélicoïdal extérieur ;
- **Programmation et lancement de la construction du nouveau groupe scolaire** Quartier Pas Redon pour le déplacement de l'école Jean Moulin ;
- **Attribution de subventions** aux écoles pour financer les bus des sorties scolaires ;
- **Mise en place d'un service minimum** aux écoles pendant les jours de grève des enseignants ;
- Augmentation **du nombre de places** au Centre Aéré ;
- **Remplacement régulier du mobilier scolaire** dans toutes les écoles ;
- **Rénovation de la salle informatique** (ordinateurs, plafonds acoustiques, sol) ;
- **Mise à disposition de personnel titulaire du BAFA** pour la surveillance de garderie et de la cantine ;
- **Création de 3 classes** au groupe scolaire Jean Jaurès ;
- **Gratuité des ATE** (temps scolaire aménagé) sur le temps de cantine ;
- **Rénovation du chauffage** au groupe scolaire Jean Jaurès avec le passage au gaz ;
- **Rénovation de classes et du jardin d'enfants** ;
- **Installation de 3 escaliers hélicoïdaux** au groupe scolaire Jean Jaurès afin d'augmenter la capacité d'accueil des classes situées au 1er étage et mise en sécurité ;
- **Réfection des toilettes** du groupe scolaire Jean Jaurès ;
- **Achat de 4 tableaux numériques interactifs** dans le cadre d'un plan pluriannuel d'équipement de l'ensemble des classes du groupe scolaire « Jean Jaurès »

→ PATRIMOINE FONCIER

Durant notre mandat

Durant notre mandat, de nombreuses acquisitions ont été réalisées, sans emprunt :

- **Maison de retraite**
Saint-Jacques
1 300 000 €
- **Maison de village,**
Rue de « l'Abattoir »
220 000 €
- **Maison de village,**
Avenue « Foch »
125 000 €
- **Emprise groupe scolaire**
« Jean Moulin »
Au Pas Redon
197 000 €
- **Parcelle non bâtie**
Section 1839
120 000 €
- **Hameau de Valcros :**
Terrains station
d'épuration
34 500 €
- **Emprise voie, espace vert**
« La Clauvade »
53 900 €
- **Terrain nu,**
Quartier Peireguins
440 000 €
- **Giratoire,**
Quartier Pas Redon
382 000 €
- **Terrain**
Rue de la « Ferraillette »
Section I n° 1933
63 000 €
- **Acquisitions diverses**
465 000 €

TOTAL : 3 400 400 €

→ SPORT

Depuis 2008

Réalisations :

- **Reconstruction du gymnase**..... 1 100 000 €
Avec réaménagement intérieur
- **Construction d'un terrain d'évolution**..... 150 000 €
Comprenant 2 terrains de Hand Ball et 4 terrains de basketball
- **Réaménagement des 4 courts de tennis**..... 46 855 €
Dont un entièrement refait et pose de nouvelles clôtures
- **Eclairage du court de tennis n° 4**..... 16 983 €
- **Rénovation partielle des vestiaires du football**..... 5 000 €
(carrelage, portes)



Nouveau gymnase

Organisation :

- Gymnastique municipale pour les enfants avec de nouvelles disciplines sportives développées : basketball, badminton, Hand Ball et athlétisme.
- Participation de la municipalité à la mise en œuvre de plusieurs courses pédestres : Ronde des vignobles, trail « Méditerranée porte des Maures » (novembre), Prom'santé Cuersoise (juillet), trail des Chapelles (janvier).
- Fusion des deux clubs de handball (jamais réalisée par l'ancienne municipalité).

Nouvelles associations :

- Association Trampoline Club Provence,
- Club de Trail Athlitude Cuersoises,
- Section basketball pour les 6/12 ans.

→ SERVICE JEUNESSE

Depuis 6 ans, fréquentation en constante augmentation

Une belle fréquentation en 2013 : 1396 journées, 202 participants (88 filles et 124 garçons), les 10/13 ans comptent 53 jeunes, les 12/13 ans comptent 149 jeunes.

Les « Jeunes » bénéficient de multiples activités tout au long de l'année :

- A l'extérieur : bowling, karting, cinéma, laserstar, ski alpin, structures gonflables, ski nautique, bouées tractées, atelier cuisine.



- Des sorties : musée océanographique, Aqualand, OK-Corral.
- Création d'un Conseil Municipal des Jeunes
- Construction d'un nouveau Skate Park proche du centre-ville
- Des activités adaptées aux handicapés
- Ouverture d'une « bibliothèque des jeunes » (8 à 12 ans)
- Bal des collégiens de 3ème
- Nuit Manga

→ ENVIRONNEMENT - FORÊT

• **A notre arrivée en 2008**, le Comité communal des feux de forêts (CCFF) :

- Se composait d'environ 15 personnes,
- Etait équipé de 2 véhicules vétustes et dangereux à la conduite,
- Doté d'un budget de 419,59 €, ne disposait d'aucun local, tenues disparates, aucune trousse de secours, pas de portable,

Après 2008 et ce, malgré la situation financière, nous avons :

- **Créé une réserve communale de sécurité civile** avec un effectif total de 30 bénévoles,
- Permis **l'achat de 2 véhicules** en 2010 (Mitsubishi 5 places) dont 1 avec l'aide du Conseil général et de la Région,
- Mis à disposition **un local équipé avec portables** au 1^{er} étage de la Police municipale,
- Fourni **des trousse de secours** et du petit matériel dans chaque véhicule,
- Voté **un budget de plus de 1 400 €**, en 2013, permettant l'achat de tenues nouvelles avec tenues de pluies (parka, bottes, ...).
- **Organisé annuellement des formations départementales** et des formations à la conduite tout-terrain ;
- **Mis en place de Comités de secteurs**, dès 2009, pour la protection des biens et des personnes afin de sensibiliser les gens aux risques feux de forêts,
- Recensé des points noirs chez les particuliers en forêt permettant un meilleur débroussaillage
- **Organisé des réunions avec l'ONF**, les pompiers, les comités de secteurs, le Conseil général qui ont permis de faire figurer sur les cartes d'état-major les pistes communales fiables.
- **Créé un PDAF** (Protection défense aménagement forestier)
- **Etabli une surveillance accrue de la forêt, en été**. En 2013, les véhicules ont parcouru 4 595 kms représentant 49 jours de patrouille.
- **5 motos-pompes avec lances** et tuyaux ont été mis à disposition par le Conseil général.

→ INTERCOMMUNALITÉ

Création d'une intercommunalité MPM (Méditerranée Porte des Maures)

Le **24 septembre 2010**, installation officielle de la nouvelle intercommunalité MPM, composée de 4 communes :

- Bormes les Mimosas, La Londe les Maures, Pierrefeu, et Cuers : **33 000 habitants**.
- Le 27 septembre 2012, rattachement de Collobrières et Le Lavandou : **40 000 habitants**.

Finances et intercommunalité

La création de l'intercommunalité MPM a eu un impact très positif sur les finances de la commune. Par le biais d'une attribution de compensation et d'une dotation de solidarité (déduction faite des charges liées au transfert de certaines compétences à MPM) c'est **une manne financière de près de 1,4 millions d'euros par an** que la ville a perçue depuis son entrée dans MPM.

Déchetterie

Réhabilitation et mise aux normes (portail coulissant, clôture, réfection du quai de déchargement, installation d'une caméra vidéo surveillance) : Coût 263 000 €.

→ AGRICULTURE

- Création d'un livret téléchargeable sur le site de la mairie « L'histoire du vignoble à Cuers ».
- **Création des « Ballades gourmandes »**. Celles-ci attirent autour de notre village 1600 personnes pour un repas gastronomique en pleine vigne.
- Création d'un Marché de Producteurs au rond-point des Défens.
- Convention de partenariat avec la SAFER afin de limiter le morcellement des parcelles.

→ DELEGATIONS DE SERVICES PUBLICS

Le 1^{er} Janvier 2012

Une délégation de service public de l'eau avec la SEERC, filiale de la Lyonnaise des Eaux a été signée le 1er janvier 2011 pour une durée de 10 ans. Une mise en concurrence a permis de faire bénéficier les Cuersois d'une baisse du prix HT du m3 et d'obtenir les tarifs les plus bas.

VILLE DE CUERS	Abonnement Eau Potable	Prix au m3 Eau potable	Abonnement Assainissement	Prix du m3 Traité
VÉOLIA	24,38 € ^{HT} /mois	1,10 € ^{HT} /m3	25,33 € ^{HT} /mois	0,97 € ^{HT} /m3
SEERC	15 € ^{HT} /mois	0,14 € ^{HT} /m3	19,90 € ^{HT} /mois	0,47 € ^{HT} /m3

- 400 branchements en plomb ont été remplacés afin d'assurer la sécurité de la distribution de l'eau.
- La taxe communale a permis la rénovation et la création de réseaux d'eau et d'assainissement.
- Une station d'épuration et de potabilisation de l'eau a été créée spécialement pour tous les habitants du hameau de Valcros : Coût = 1 100 000 € (à la charge du délégataire).

Association intercommunale de défense des usagers de l'eau de « BARRAGE »

- Bulletin N°19 - Décembre 2013 de « Barrage »

L'EVOLUTION DU PRIX DE L'EAU TTC PAR COMMUNE

	SOLLIÈS-PONT	LAFARLÈDE	SOLLIÈS-TOUCAS	SOLLIÈS-VILLE	BELGENTIER	LA CRAU	CUERS
2010	3,49 €	3,50 €	3,46 €	3,17 €	2,87 €	3,67 €	3,96 €
2011	3,25 €	3,11 €	3,18 €	3,06 €	3,02 €	3,92 €	2,84 €
2012	3,26 €	3,14 €	3,23 €	3,11 €	3,06 €	4,06 €	2,89 €
2013	3,00 €	3,31 €	3,24 €	3,09 €	2,97 €	4,15 €	2,86 €

COMMENTAIRES :

Tableau d'honneur pour CUERS qui cumule un meilleur prix et un bon rendement de « BARRAGE ».

Une délégation de service public du crématorium

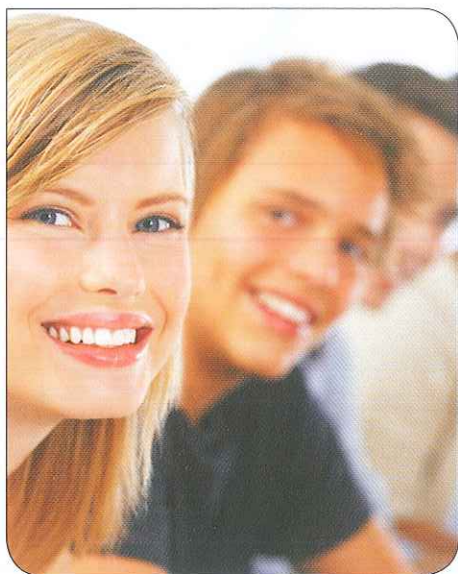
Elle a été signée en 2010 pour une durée de 15 ans et a permis de mettre à la charge du délégataire : 300 000 € de travaux réalisés en 2011. La redevance est passée de 220 000 € en 2008 à 340 164 € en 2013 ainsi que 52 000 € de redevance variable.

Un marché public des ordures ménagères

Un marché public des ordures ménagères a été signé avec la société Pizzorno (Prestataire précédent : Société ISS – Environnement) le 23 décembre 2009.

Ce nouveau marché a conduit à la mise aux normes de notre déchetterie, l'amélioration du service aux usagers en matière de collecte des ordures ménagères effectuée 7/7 jours en centre-ville et une meilleure gestion de la récupération des déchets recyclables.

→ EMPLOI



- **Création d'un Forum de l'emploi** dénommé « Saisons de l'emploi » en avril, depuis 5 ans. Ce Forum débouche sur environ 40 contrats de travail signés par an ;
- **Etablissement d'un partenariat** étroit avec la Mission Locale du Coudon au Gapeau, le Pôle Emploi et le Bureau Municipal de l'Emploi afin d'assurer une prise en charge optimum des demandeurs d'emploi ainsi que leur suivi ;

- **Adhésion aux plans nationaux d'aide à l'emploi** par l'embauche de contrats aidés au sein de la Collectivité :
 - CUI (Contrat unique d'insertion),
 - CAE (Contrat d'aide à l'emploi),
 - Contrats d'Avenir (15 contrats votés en Conseil Municipal).

→ TOURISME

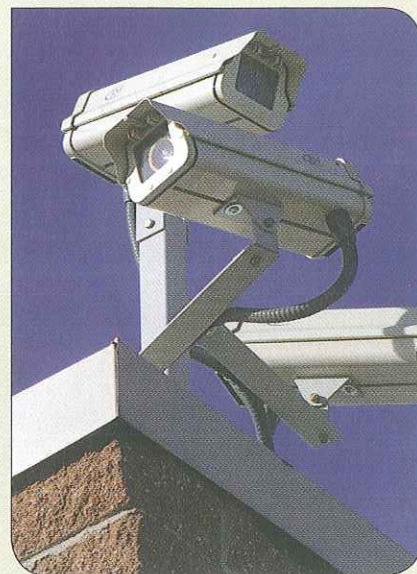


- **Augmentation du parc hôtelier**
 - « Le Lingousto » s'est doté de 12 chambres,
 - « Le Verger de Kouros » de 8 chambres ;
- **Hébergement :**
Augmentation du nombre de chambres d'hôtes et de gîtes ruraux ;
- **Réorganisation et redéploiement**
des manifestations traditionnelles cuersoises :
Marché paysan, Marché de Noël, Castagnade.

- **Réorganisation du circuit de visite du centre historique de Cuers ;**
- **Organisation annuelle de circuits de randonnées :**
Circuit des chapelles, Barres de Cuers,...

→ INDUSTRIE ET COMMERCE

Industrie



Soucieux de la mise en sécurité de la ZAC des Bousquets, une première caméra de vidéo surveillance a été installée coté déchetterie, une 2^{ème} le sera en 2014 coté sortie sud de l'autoroute.

L'étude d'un plan de remise en état de la voirie et de la signalétique de la zone d'activités a été engagée avec l'intercommunalité Méditerranée Porte des Maures.

Commerce

Le nombre d'emplacements en zone bleue a été augmenté en centre-ville ; des places de «stationnement-minute» ainsi que des parkings à vélos ont été créés afin de favoriser le stationnement de la clientèle de nos commerces.

Nous avons initié et favorisé la création d'une association des commerçants.

→ CULTURE ET COMMUNICATION

Au service de toutes les générations.

Théâtre de l'Abattoir : des spectacles vivants

De 2008 à 2013, **le nombre de spectacles « tous publics » présentés au théâtre de l'Abattoir a doublé** : nous sommes passés de 6 à une douzaine/par an.

La présentation de divers spectacles de cabaret, de comédies provençales et comédies de boulevard a entraîné une fréquentation régulière et constante, tout en fidélisant le public.

Nous avons instauré la programmation de spectacles «jeunes publics» pour les 3/11 ans qui n'existait pas, avec la création d'un tarif «DUO» à 5 € qui est une réussite. Ces spectacles suivis d'un goûter sont présentés lors des vacances scolaires et remportent un vif succès.

Les concerts gratuits à l'Eglise

Les concerts gratuits à l'Eglise (chants corses, gospel, jazz, chorales) séduisent un grand nombre de concitoyens, toutes générations confondues : plus de 250 spectateurs à chaque représentation.

Des animations estivales pour tous

Tous les spectacles présentés par des compagnies professionnelles sont d'une qualité reconnue.

Nous avons accueilli des spectacles de danses celtiques et folkloriques, des soirées cabaret Moulin Rouge, des orchestres de tous styles (soirées jazz, zumba, tango, salsa et année 80).

Nous avons innové et lancé le concours de chant des Jeunes talents et de Miss été, la nuit des so-sies, des Faux semblants et des Mangas, la soirée Bollywood, la parade « ignistriade » pour la fête de la St-Jean.

Nous avons organisé les fêtes traditionnelles : la fête foraine de la St-Pierre, la fête de la Libération avec la mise en place d'un grand défilé de

véhicules d'époque, l'aioli de Valcros pour la fête de la St-Louis et les Journées du Patrimoine qui permettent aux nouveaux arrivants de faire connaissance avec l'histoire de Cuers.

Les vide-greniers en journée comme en nuitée connaissent un vif succès.

Des associations sportives et culturelles nombreuses

Chaque année, en septembre, le Forum des associations permet de prendre part aux activités sportives et culturelles.

Plus de 100 associations sportives et culturelles participent à la vie locale.

Plus de la moitié perçoivent une subvention communale et occupent des locaux communaux mis à leur disposition.

Un grand merci à tous pour leur dynamisme.

Ecole municipale de musique pour les jeunes

Une école municipale de musique pour les jeunes propose des tarifs stables et compétitifs, inchangés depuis plusieurs années.

La communication multiplie ses actions

- Diffusion gratuite du journal d'informations « Mieux vivre à Cuers » (24 pages)
- Edition d'un guide d'accueil pour les nouveaux arrivants
- Création du nouveau site Internet avec la mise en ligne nombreuses vidéos sur nos manifestations
- Implantation de 4 panneaux lumineux d'affichage et installation d'une borne d'informations à l'accueil de la Mairie ; la borne extérieure est remplacée.

→ CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S)

- Un programme d'habitat social « Le Hameau des vignes » subventionné par la commune, opération inédite dans le département montée et financée en prêt social en location-accession à la propriété, permettant à des familles sous plafond de ressources d'acheter un logement neuf. Ce programme a bénéficié à 26 familles (villas T3 et T4 avec jardin et garage).
- Les actions en faveur de « nos Anciens » et de nos concitoyens en difficulté sont indéfectibles : des secours d'urgence et des secours financiers, l'attribution des colis de Noël, l'invitation au repas des Anciens et l'animation du foyer des Anciens par le personnel de la Mairie.